



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 8 mai 2023 à 19h 30 devant public à la salle du Centre Communautaire située au 3027, rue Principale à Saint-Léandre.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Steve Castonguay, Maire  
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3  
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4  
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5  
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Jean- Martin Villeneuve Conseiller # 1  
Poste vacant, Conseillère # 2

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

Trois (3) personnes du public assistent à la séance ordinaire

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte, il confirme les présences pour le quorum de la séance ordinaire.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 2305-01**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2023
4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER D'AVRIL 2023
5. DÉMISSION MONSIEUR JEAN- MARTIN VILLENEUVE  
CONSEILLER # 1
6. ÉLECTION PARTIELLE POSTE CONSEILLER # 1 ET # 2
7. RÉOLUTION POUR LE FONDS VISIBILITÉ NORTHLAND 2023
8. DÉMISSION EMPLOYÉ MONSIEUR JIMMY CHABOT
9. EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET TRAVAUX PRINTEMPS ÉTÉ
10. INSTALLATION CAMÉRAS DE SÉCURITÉ GARAGE ET BUREAU



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

11. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS À LA SUITE DE LA VÉRIFICATION COMPTABLE 2022
12. RÉSOLUTION POUR LA REQUALIFICATION ÉGLISE DE SAINT-LÉANDRE
13. POINTS INFORMATION SUR L'ATELIER INITIATION AU COMPOSTAGE DOMESTIQUES
14. EMBELLIR ET SOYONS FIERS DE SAINT-LÉANDRE
15. PÉRIODE DES QUESTIONS
16. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2023**

**Résolution 2305-02**

Il est proposé par Madame Joyce Truchon d'adopter le procès-verbal du 11 avril 2023 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**4- Adoption des comptes à payer d'avril 2023**

**RÉSOLUTION 2305-03**

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'adopter les comptes à payer pour le mois d'avril 2023 pour un total des comptes incompressibles de 34 553.56\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 98.65\$, les salaires nets des employés de 16 048.12\$ les remboursements des prêts de 3 714.16\$, le remboursement des DAS de mars au montant de 12 312.38\$, un montant de 417.36\$ de la location du photocopieur, le remboursement de la carte Visa d'avril au montant de 247.44\$, les salaires et allocations au montant de 1 715.45\$ du Conseil d'avril, et un montant de 46 708.37\$ des comptes compressibles Incluant certaines vérifications des factures et les crédits à venir. Le montant total des comptes à payer est de 81 261.93\$ pour le mois d'avril 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**5. DÉMISSION MONSIEUR JEAN- MARTIN  
VILLENEUVE CONSEILLER # 1**

André Marcil, directeur général, informe le conseil municipal et dépose la lettre de démission du conseiller # Monsieur Jean- Martin Villeneuve datée du vendredi 21 avril 2023.

Il annonce la vacance au poste # de conseiller municipal, le choix de la date de l'élection doit être fait dans les délais prescrit qui suivent l'avis au conseil et le scrutin doit être fixé parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis au conseil.





N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**Résolution #2305-04**

Considérant que Monsieur Villeneuve était maire suppléant;

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** de nommer Monsieur Marc-André Bérubé, à titre de maire suppléant pour la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**6. ÉLECTION PARTIELLE POSTE CONSEILLER # 1 ET # 2**

Suite à la vacance au poste de conseillers #1 et #2, André Marcil, directeur général annonce le calendrier électoral de l'élection partielle. Le scrutin se tiendra le dimanche 16 juillet 2023, les avis publics suivront conformément à la Loi.

**7. RÉSOLUTION POUR LE FONDS VISIBILITÉ  
NORTHLAND 2023**

**RÉSOLUTION 2305-05**

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** résolu selon les recommandations du comité de sélection des projets pour le Fonds de visibilité Northland 2023 d'accorder un montant de 17 410.00\$ soit un montant de 5 000.00\$ pour le Comité de Loisirs Les P'tits Léandre, 5 000\$ au Centre Socioculturel Le Jubé, 2 410\$ à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Léandre et un montant de 5 000. \$ à la Corporation de Développement de Saint-Léandre.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**8. DÉMISSION EMPLOYÉ MONSIEUR JIMMY CHABOT**

André Marcil, affirme avoir reçu la démission verbale de Monsieur Jimmy Chabot, le mardi 25 avril

**RÉSOLUTION 2305-06**

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** d'accepter la démission de monsieur Jimmy Chabot à titre d'employé municipal

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**9- EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET TRAVAUX PRINTEMPS  
ÉTÉ**

Considérant et suite à démission d'un employé municipal



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

**RÉSOLUTION 2305-07**

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et résolu de procéder à l'embauche de Monsieur Louis Bouchard et mandater Monsieur André Marcil, directeur général. Afin de préparer l'entente de travail à titre d'employé municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**10- INSTALLATION CAMÉRAS DE SÉCURITÉ GARAGE  
ET BUREAU**

André Marcil informe les personnes présentes que plusieurs caméras de sécurité ont été installées au garage et au bureau municipal au début mai 2023.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**11- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS À LA SUITE DE LA  
VÉRIFICATION COMPTABLE 2022**

André Marcil, Trésorier, annonce que l'audit pour la vérification comptable pour la période terminée au 31 décembre 2022 a été réalisée à la fin avril et devront être déposés avant le mois de juin 2023.

**12. RÉSOLUTION POUR LA REQUALIFICATION ÉGLISE  
DE SAINT- LÉANDRE**

**RÉSOLUTION 2305-08**

**Considérant** que la Municipalité de la Paroisse de St-Léandre souhaite faciliter la transition de l'Église vers de nouveaux usages en lien avec les besoins de sa communauté;

**Considérant** que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre souhaite favoriser la préservation et la mise en valeur des caractéristiques patrimoniales de l'Église;

**Considérant** que la municipalité souhaite soutenir l'organisme pour et dans la réalisation du projet de requalification de l'Église dès les toutes premières étapes de la phase de planification;

**Considérant** que la municipalité souhaite contribuer au développement d'un projet répondant aux besoins de la collectivité, par un comité issu de la communauté;

**Considérant** que la Municipalité est d'avis que la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de l'Église présente un intérêt public, et que le site dont elle fait partie présente un intérêt d'ordre historique et culturel pour la municipalité;





N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** que la municipalité de Saint-Léandre appuie officiellement le projet de requalification de l'Église de Saint-Léandre par le comité citoyen formé à cette fin.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### **13. POINTS INFORMATION SUR L'ATELIER INITIATION AU COMPOSTAGE DOMESTIQUES**

André Marcil informe l'assemblée qu'un atelier en lien le compostage se tiendra le samedi 13 mai 2023, de 10h à 12h au Centre Communautaire de Saint-Léandre

### **14. EMBELLIR ET SOYONS FIERS DE SAINT-LÉANDRE**

André Marcil annonce qu'il travaille sur un concept de concours afin de motiver les citoyens et les citoyennes d'embellir le village et d'être fiers de Saint-Léandre, surveillez le prochain Écho Municipal

### **15. Période des questions**

Une période des questions est tenue.

### **16. Levée de la séance ordinaire**

#### **RÉSOLUTION 2305-09**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 8 mai 2023, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h42.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

  
\_\_\_\_\_  
**Steve Castonguay**  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
**André Marcil,**  
Directeur général,  
Greffier-trésorier